

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 25 MARS 2013

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	505283.23	369213.16
RECETTES	613823.13	582114.93
RESULTAT DE L'EXERCICE	108539.90	212901.77
RESULTAT DE CLOTURE	108539.90	259037.57

### AFFECTATION DES RESULTATS

- 108 540 à la section de fonctionnement compte 168 de la section d'investissement.

### BUDGET PREVISIONNEL 2013

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	576501	865526
RECETTES	576501	865526

### SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	81466.00	5746.02
RECETTES	105948.04	33006.02
RESULTAT DE L'EXERCICE	24482.04	27259.40
RESULTAT DE CLOTURE	345970.90	230068.74

### BUDGET PREVISIONNEL 2013

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	116816	126868
RECETTES	119360	263264

## **VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES**

Pas de changement par rapport à 2012

Rappel des taux :

- Taxe habitation 10.71 %
- Taxe foncière bâtie 13.39 %
- Taxe foncière non bâtie 32.95 %

## **Convention avec le service des eaux du Sud Est Valentinois de Beaumont-les-Valence**

Le conseil accepte et autorise le maire à signer la convention qui a pour objet de définir les conditions de vente d'eau potable pour desserte quotidienne à Montvendre..

La convention annule et remplace la convention de 1989.

## **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

Le conseil accepte par 12 voix et 1 abstention la fusion de 11 autres communes au Syndicat d'Irrigation Drômois, ce dernier comportera 115 communes.

## **CCR-TRANSFERT DE COMPETENCES**

Le conseil décide de transférer à la CCR,

- Dans le cadre de la compétence enfance, jeunesse et sport la mise en place d'un relais assistantes maternelles.
- Dans le cadre du service à la personne, le covoiturage, action en faveur des personnes âgées.

## **VOYAGE SCOLAIRE A PARIS**

Le conseil accorde une subvention à l'école élémentaire de Montvendre de 400 €.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN A LA CCR POUR PARKING COVOITURAGE**

Le conseil accepte de passer une convention avec la CCR pour le parking de covoiturage située au Rond-point de la Croix Saint Joseph.